

2021
2024

BILAN DE MI-MANDAT

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE



PLUS
D'INFORMATIONS

seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT

LA SEINE-ET-MARNE FAIT DE

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE UNE MISSION PHARE



Inauguration de la crèche les petits matelots à Serris • 15/02/23



Inauguration de la crèche les petits matelots à Serris • 15/02/23



Inauguration service protection enfance rencontres d'espoir à Esbly • 17/09/23



Inauguration service protection enfance rencontres d'espoir à Esbly • 17/09/23

65 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS des actions du Conseil départemental et des aides en faveur des familles en difficulté et de la petite enfance*

| * Source : enquête Ifop, juin 2023



Jean-François PARIGI
Président du Département de Seine-et-Marne



ANNE GBIORCZYK
Vice-présidente en charge de l'enfance, la famille et la présence médicale

Dans le domaine de la protection maternelle et infantile, au-delà de nos missions obligatoires, nous proposons une offre de services complémentaire et innovante auprès des parents et futurs parents, ainsi que de leurs jeunes enfants, pour que la Seine-et-Marne reste un département moteur dans la prévention des pathologies infantiles, intervienne précocement dans la réduction des inégalités sociales et soit attractif pour les familles qui cherchent un cadre et une qualité de vie pour développer sereinement leurs projets personnels.

23 M €

mobilisés en faveur de la protection maternelle et infantile

POUR PRÉVENIR LES RISQUES MÉDICO-SOCIAUX ET AIDER À LA FONCTION PARENTALE

Renforcement du suivi sanitaire des femmes enceintes et des enfants de moins de six ans

Le Département multiplie les entretiens prénataux précoces auprès des femmes enceintes afin de prévenir les difficultés d'ordre social et médico-social qu'elles pourraient rencontrer. L'objectif est que toutes les femmes enceintes ayant déclaré leur grossesse en Seine-et-Marne puissent bénéficier de cet entretien. Les services travaillent actuellement au développement d'entretiens postnataux afin d'améliorer le dépistage de la dépression du postpartum qui touche de nombreuses femmes.

Concernant les jeunes enfants, les infirmiers puériculteurs du département réalisent des bilans de santé en école maternelle sur le fondement d'un protocole de coopération entre les services de la Protection maternelle et infantile et ceux de l'Éducation nationale.

1 400 entretiens prénataux précoces réalisés chaque année

CHAQUE ANNÉE, 18 000 ENFANTS bénéficient d'un bilan de santé en école maternelle par les services du département, **SOIT 90% DES ENFANTS SCOLARISÉS** à ce niveau



Maison départementale des adolescents de Seine-et-Marne

Avec l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS) et la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne (CAF), le Département s'est engagé dans la création d'une Maison départementale des adolescents pour apporter des réponses coordonnées et adaptées aux besoins de ces publics, notamment en ce qui concerne leur santé et leur bien-être. Il s'agit de développer la prévention et de promouvoir des modes de vie sains, de contribuer au repérage des situations à risque et d'identifier les situations individuelles en difficultés sociales.

Le plan départemental de prévention et de lutte contre la surexposition des enfants aux écrans

En complément de ses interventions de sensibilisation auprès des collégiens seine-et-marnais, le Département entend mener une action spécifique en direction des jeunes enfants qui peuvent développer des troubles du comportement et des handicaps à cause d'une mauvaise utilisation des outils numériques et d'une surexposition aux écrans. Il s'agit de proposer une offre de soins, afin de limiter au maximum l'impact de la surexposition aux écrans sur le développement des plus petits. Des consultations dédiées, des formations à destination des professionnels de la Protection maternelle et infantile, des campagnes de sensibilisation auprès des assistants maternels et familiaux ou, encore, l'organisation d'évènements feront partie des opérations qui viendront alimenter cette stratégie inédite en France.



Conférence sur la surexposition aux écrans à Melun • 14/12/22

ENGAGEMENT

DANS LE DÉVELOPPEMENT DES MODES DE GARDE DES JEUNES ENFANTS

Soutien aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Par le biais d'un soutien financier en fonctionnement des crèches publiques ou délégataires d'une mission de service public, le Département facilite le développement des places d'accueil du jeune enfant pour améliorer les conditions de vie des jeunes parents en Seine-et-Marne et assurer un équilibre entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle.

Les compétences obligatoires du département concernant les EAJE :

agrément > suivi et contrôle > mise en conformité avec la réglementation nationale.

Les compétences facultatives du département concernant les EAJE :

soutien financier > organisation de réunions avec les gestionnaires ou futurs gestionnaires de crèches, pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur projet.

monoparentales, constitue un frein majeur de retour à l'emploi. C'est pourquoi, le Département s'est associé avec la CAF et France Travail pour développer le dispositif des crèches « à vocation d'insertion professionnelle » (AVIP) qui permet à des parents d'enfants de moins de trois ans de disposer de places réservées dans un établissement d'accueil et de bénéficier, en parallèle, d'un accompagnement dans leurs démarches d'insertion professionnelle par les services de France Travail.



Crèche les petits matelots à Serris • 15/02/23

210 crèches soutenues financièrement par le Département/an pour un montant global de **15,7M€**

18 réunions organisées par le Département rassemblant **175** gestionnaires de crèches pour les accompagner dans leur projets

Développement des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)

La difficulté à faire garder son enfant, en particulier pour les familles

180 000€ mobilisés chaque année pour développer les places en crèches AVIP

13 crèches AVIP soutenues en 2023

Dispositif « La Balle au Bond »

Il s'agit de redynamiser le métier d'assistant maternel en expérimentant la réservation de places mobilisables ponctuellement pour des publics en insertion, sur le même modèle que les crèches AVIP.

LE PROJET PHARE DU MANDAT :

Création d'une **MAISON DES ASSISTANTS MATERNELS, DES ASSISTANTS FAMILIAUX ET DES AUXILIAIRES PARENTAUX**

(MAMAFAP)

Le Département travaille pour ouvrir à Provins une structure innovante en direction des assistants maternels, des assistants familiaux et des auxiliaires parentaux, qui comprendra :

- **Un centre de ressources documentaires spécialisé** dans les domaines de la petite enfance, de la parentalité et du handicap.

- **Un centre de formation initiale et continue** avec des plateaux techniques et un appartement laboratoire.
- **Un centre de recherche et d'analyse** de pratiques professionnelles.
- **Des salles de médiation et de répit.**

Le Département souhaite ainsi répondre aux besoins des professionnels de l'accueil familial à domicile en créant une structure unique en France.

Le projet, estimé à plus de 21 millions d'euros, est en cours de conception.

La MAMAFAP aura vocation à s'adresser à un public varié : 8 500 assistants maternels, 700 assistants familiaux, 1 500 auxiliaires parentaux ainsi que les milliers d'aidants familiaux présents en Seine-et-Marne.





Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

